

Au quotidien : 13 mai 2003

**Réunion du vendredi 18 avril, à Cognac /Isle,
organisée par le SMD 3...**

Cette réunion invitait les élus du secteur à venir écouter les arguments du SMD 3 qui se prépare à lancer des études de faisabilité pour l'implantation de l'incinérateur sur le site de Planeau , à Thiviers.

Le Professeur J.F Narbonne, directeur du Laboratoire de physico-toxicochimie à Talence, était invité par le SMD 3 pour parler de la toxicité des rejets des incinérateurs.

Quels que soient les commentaires qu'on puisse faire sur le déroulement de cette soirée, rares sont les réunions aussi chargées de sens ; reste à déchiffrer les messages.

Première partie.

Message :

18 heures 30, c'est l'heure de la traite et du travail dans les étables. Chaque agriculteur présent a donc dû trouver un collègue solidaire de son action pour le remplacer. Il faut compter aussi les absents et les réservistes.

Une vingtaine de tracteurs attendaient sur la place de Cognac : remorques, bottes de paille, tonnes à lisier. En face des forces de police. Chaque camp est resté serein et discret. Les messages sont clairs de part et d'autre.

Message :

Les agriculteurs actifs ne sont pas seuls à vouloir être entendus. Leur famille était là, des plus vieux aux plus jeunes, avec les enfants. Pourquoi les enfants étaient-ils là , en tenue de travail? Au lieu de s'en offusquer, il est important de déchiffrer le message, c'est sans doute le plus important.

Les enjeux sont vitaux ; ils concernent les lignées paysannes; les savoir-faire se transmettent de génération en génération, la chaîne ne saurait s'arrêter! La ferme, qui n'est pas délocalisable, doit continuer à vivre.

Message :

Pourquoi tant de professions représentées à cette manifestation improvisée, commerçants, artisans, acteurs du tourisme, employés, fonctionnaires, actifs et retraités? Paisibles à l'ordinaire, ils se sont enflammés ; jamais de leur vie ils n'avaient manifesté avec tant de passion.

Pourquoi ? Que sont devenus les relais d'expression démocratiques normaux ?

Certains n'ont su dire que : « ça ne se fait pas » ...Certes, ils ont raison ; mais c'est un peu court! Il reste à trouver « pourquoi ça s'est fait » et surtout « comment faire pour que ça ne recommence pas » ?

L'incinérateur à Neuvic ?

A son arrivée, le Président du SMD 3 , F. Roussel, provoqua d'entrée en disant que lui, Maire de Neuvic, prendrait bien l'incinérateur chez lui, mais que, coincé entre rivière, rail et coteau , il n'a pas la place. Il l'a dit librement , très fort devant beaucoup de personnes! Il l'avait déjà dit à Thiviers en réunion publique, ça vaut une signature.

Puisqu'il le demande, il faut faire une étude de faisabilité sur sa commune. Quant à l'avis de la population, les méthodes qui sont bonnes pour Thiviers le seront pour ailleurs.

« Entrez NOUS écouter »

Nous étions plus de cent personnes massées devant la porte de la salle des fêtes de Cognac ; nous attendions, impatients mais hésitants, parce que non invités ; chacun avait à dire. Le Président Roussel invita : « entrez **nous** écouter » . Le « nous écouter » fut le mot de trop ! Cette fois, enfin, ce serait au SMD 3 d'écouter ... nous sommes entrés et ils ont entendu !

La communication pour le SMD 3 est à sens unique ; il lui importe de convaincre les autres à ses thèses. Il reste sourd à leurs arguments ; il veut conduire son projet sans dévier, sans objection . Le « nous écouter » éclaire sa conception du débat.

Pourquoi tant de chaises vides ?

Bien qu'invités de la dernière heure, nous nous sommes demandés si finalement on ne nous attendait pas.

Ce n'est pas nous qu'on attendait, ce sont les maires et les élus des communes. Beaucoup ne s'étaient pas déplacés, ne voyant pas l'intérêt de cette autre réunion , avec l'inévitable avalanche de chiffres, le fameux voyage en vallée de Maurienne, l'autosatisfaction sur les programmes ambitieux ..

Leur refus des maires est parfaitement logique : les élus avaient pris des délibérations sur l'incinérateur à Thiviers, à l'unanimité. Que leur voulait donc le SMD 3 ?

- soit tenter de les faire changer d'avis ,
- soit leur signifier publiquement qu'il se passe de leur avis.

Dans l'un et l'autre cas c'est nier le rôle des élus.

Certains Maires, qui avaient fait le déplacement, surtout pour écouter le Professeur Narbone , ont ostensiblement délaissé les places officielles et rejoint leurs électeurs en fond de salle; d'autres sont restés debout , près de la porte, mais à l'extérieur. Ce sont des signes forts ! Si les pouvoirs publics ignorent ces messages, c'est grave !

Le paradoxe c'est que le SMD 3 , qui est une émanation des communes, ignore les avis des communes, des maires et des conseils municipaux.

Les élus réduits au silence.

Certains élus avaient préparé par écrit leurs interventions . Le public les attendait, ça aurait calmé et éclairci le débat.

Contre tout réalisme, incapable d'ajuster sa stratégie à la situation, le SMD 3 s'acharna à tenter récupérer la parole pour « placer » son propre message « de communication » préparé par ses services et projeté sur écran ; un discours bien rodé !

Quel insuccès ! Quel chahut ! quelle avanie !

« Aux armes, citoyens... »

A la campagne, nos élus sont importants, ils sont une part de nous ; leurs décisions sont aussi les nôtres ; si les décideurs ne veulent pas écouter les maires et les conseillers municipaux , les Conseillers Généraux, les députés, ils prennent le risque de déclencher des épisodes de « démocratie directe ».

F. Roussel brandit à chaque occasion le recours à la « Déclaration d'Utilité Publique ».

Ce genre d'intervention , fait que l'opinion publique se demande pourquoi elle vote, puisque l'avis des élus est ignoré.

On a peut consulter sur notre site internet la liste des communes qui ont pris officiellement position contre l'implantation de l'incinérateur à Thiviers. On y trouvera une synthèse des délibérations municipales et les raisons de leur opposition.

On a le sentiment que, en haut, tout le monde « se fout » de ce qu'on pense en bas !

Le SMD 3 conspué.

Tapage, commentaires goguenards, noms d'oiseaux, huées, sifflets punctuaient les interventions du SMD 3 à la tribune. Pourtant, ce n'étaient pas des voyous qu'il y avait dans la salle, c'étaient des gens mûrs et responsables, des citoyens actifs et respectés, irréprochables dans le quotidien, mais bien décidés à ne plus s'en laisser compter.

Cette réaction populaire est la réponse à la position bloquée du SMD 3. La démocratie ne va pas à sens unique ! Il serait dommage que ce message ne soit pas reçu à son adresse.

Le SMD 3 a décidé sans concertation, il a repoussé du pied les avis des élus et de la population des quelques 100 communes qui ont rejoint la municipalité de Thiviers, ignoré l'avertissement de la « Marche pour la Vie »... en outre, il gaspille l'argent public en gadgets et niaiseries de « communication » (le reproche lui a été fait vendredi soir).

C'est quand le peuple rappelle à ses devoirs ceux qu'il paye pour une mission publique que s'exprime la démocratie.

Le professeur Narbonne comprend la logique des agriculteurs.

L'expert en bio-chimie invité par le SMD 3 n'a guère pu s'exprimer dans le brouhaha général, beaucoup l'ont regretté.

Personne ne doit s'étonner de la réaction de la salle . Le message est clair. Le professeur l'a compris et a trouvé légitime le mouvement de protestation ; il nous l'a confié après la réunion, en petit comité.

Le producteur, refuse l'implantation de l'incinérateur à cause des risques qu'on fait courir à sa production et à son outil de travail. Si les pouvoirs publics vont contre son refus, alors... le producteur n'est plus responsable des conséquences!

Mais, si on l'a dégagé de sa responsabilité, on ne l'a pas pour autant assuré de la continuité du débouché pour ses produits.

Puisque le producteur produit, il doit vendre. Sans clientèle, un producteur n'existe plus. Le Professeur Narbonne l'a compris.

Le marché ,de plus en plus, est réglé par les centrales d'achat ; les centrales élaborent des cahiers des charges en respectant les avis des associations de consommateurs. Ce sont les avis des consommateurs qu'il faudrait maîtriser.

Deuxième partie

Les questions posées ont révélé les manques et les failles du dossier.

Des interventions faites par l'assistance ou par le SMD on peut retenir.

1. Le choix du site de Thiviers est une manipulation politicienne. »

Petit rappel historique :

Le choix initial du centre du département pour l'implantation de l'incinérateur est le choix logique et légal : la limitation des transports en distance et en volume (rail et route) est première, c'est la loi...

Le plan départemental de 1995 prévoit son implantation dans un rayon de 10 km autour de Périgueux , à proximité d'un axe de circulation important .

Dans la Modification du plan de 1998 apparaît la formule « priorité au rail », elle semble anodine et concerne le mode de transport ! Il n'est pas explicitement formulé que « priorité au rail » vise à annuler les 10 km.

Dans les faits, cette formule fourre-tout va servir à « évacuer » l'incinérateur ailleurs, en des termes vagues et confus , elle trompe la vigilance de ceux qui ne sont pas dans la confiance. Il ne sera plus question de la périphérie de Périgueux.

Quant au plan 2000, il est muet sur la localisation, les pouvoirs publics estimant sans doute la question close.

Septembre 2002 , le SMD 3 annonce que la SNCF privilégie le site de Thiviers ; en conséquence il lance, au prétexte de la « continuité du service public » les démarches pour des études de faisabilité.

Une manœuvre politicienne de la part de ceux qui veulent un incinérateur pour l'écartier de sa place logique et légale : le centre du département.

→ F.Roussel raconte qu'il y a quelques années, à la suite d'une proposition qui lui avait été faite par les Carrières de Thiviers, le site de Planeau avait été envisagé...

Comment concilier cette possibilité et les contraignants 10 km du Plan 95 ? La « priorité au rail », avec site embranché , voilà sans doute une solution !

M. Jaeck a informé par lettre du 13.11.02 le SMD 3 : « La solution de l'incinérateur n'a pas été choisie ; et même si celle-ci était retenue dans l'avenir, en aucun cas la S.A Carrières de Thiviers n'accepterait sa mise en place sur le site de Planeau. »

→ Rebondissant sur le thème , M. Venard, explique, lui, que c'est la SNCF qui vient tout récemment de choisir Thiviers. La contradiction est saluée par la salle . Le hasard fait bien les choses ! A quelques années d'écart le choix de Thiviers est confirmé. « Tous les chemins mènent à Thiviers », dit quelqu'un !

→ F. Roussel marque contre son camp: « quand mon ami Colbac **m'a proposé** la SNCF, je lui ai répondu : mais **tes copains** sont toujours en grève ! » Tous les mots pèsent : Colbac, on le sait, c'est le PC ; « les copains » c'est la SNCF... F. Colbac est une locomotive pour la SNCF ; le rail route est une affaire de famille !

→ La SNCF , fournisseur préalablement choisi en coulisse , dicte son choix (nécessairement commercial) au département : la suspicion est inévitable !

→ F. Colbac réussit **un triple coup politique** : **d'abord**, il écarte l'incinérateur de chez lui, comme il l'a expliqué à la Préfecture « à cause des nuisances pour sa ville de la noria des camions », **ensuite** il fait travailler « ses copains », **enfin** il protège les « 10 km autour de Périgueux » en faisant désigner les sites de Mussidan, Thiviers, Le Buisson, Niversac.

(N.B : la « noria » de F. Colbac représente 30 camions par jour = un peu plus d'un par heure ; il en passe 1000 par jour au carrefour St Jacques à Thiviers ! soyons sérieux , Monsieur Colbac , **le coup politique est un peu trop voyant!**)

2. Le SMD 3 décide seul, il se dispense de consulter la nouvelle équipe des Conseillers Généraux ; (il craint sans doute les réserves, voire l'opposition). Le SMD 3 pousse son propre projet « péri-périgourdin » avec un acharnement suspect : la salle a dénoncé les « magouilles » dont elle l'accuse... (volée de noms d'oiseaux !)

Les alternatives à l'incinérations éliminées d'entrée par F.Roussel : « il n'y a que deux solutions, l'enfouissement ou l'incinération » ; et il écarte l'hypothèse du tout enfouissement! Reste donc dans son esprit l'incinération : la présence du Professeur Narbonne est sans équivoque, c'est un spécialiste des rejets d'incinération. La salle fait savoir son opposition au principe de l'incinération dans un département rural.

3. La grande vadrouille des déchets : « je n'ai pas fait d'études, mais je sais que la distance est plus courte de Bergerac à Périgueux que de Bergerac à Thiviers » dit quelqu'un dans la salle. Le transport par rail , comme il est prévu , ne convainc personne.

F. Roussel entreprend de défendre le raisonnement SNCF : « une fois les déchets chargés, le kilométrage a peu d'influence sur le prix du transport.» Ce type de raisonnement focalisé sur l'argument provisoire du prix va contre tout développement soutenable et durable ; il reçoit l'accueil qu'il mérite : « plus on fait de kilomètres, moins c'est cher ; ce n'est pas étonnant que la SNCF soit en faillite! » lança quelqu'un.

4. Le bon sens doit l'emporter : Thiviers n'est pas central ; si l'incinérateur est au plus près de Périgueux , là où il y a personnel et matériel susceptible de travailler à plein temps, c'est forcément plus intelligent à long terme !

Un site moins accessible limite les ajustements inévitables et indispensables sur 35 ans , par « retour d'expérience ».

L'argument avancé par le SMD 3, des subventions pour le transport par rail , reste inchangé quelque soit le terminus (et sans doute le transporteur, dans la mesure où le fret est maintenant ouvert à la concurrence).

5. L'argument du coût du transport : F. Roussel déclara « Thiviers moins cher »

« **Thiviers moins cher pour qui ?** » demanda quelqu'un. L'argument de « Thiviers moins cher » il est irrecevable : **pour Thiviers , le prix est maximum ; ça ne peut pas être plus cher !**

Pour boucler un dossier départemental, qui concerne tout le monde, **le SMD 3 se cale sur une partie du transport, par le rail, entre les centres de transfert et le lieu d'élimination des déchets.** On se focalise sur un seul maillon ; tout le reste de la chaîne est ignoré et n'entre pas dans les calculs: collecte, chargement, déchargement, élimination, réseau routier, coûts environnementaux, sociaux....

6. Aucune étude économique globale n'a été faite. Les seules données communiquées ont été chiffrées au « piffomètre » par le SMD 3, pour mieux désigner Thiviers.

Une étude économique complète montrera quel est l'impact en Dordogne d'un incinérateur en milieu urbain, et en milieu rural ; en secteur industriel et en secteur agricole . Il faudrait chiffrer au départ avec les professionnels sur avis d'experts !

Si l'option incinération vient à être retenue , une étude économique montrera quel sont les sites à privilégier. Ensuite il faudra prendre en considération les facteurs humains pour arrêter un choix logique et de bon sens.

Cette légèreté est un scandale.

- Qui aide à poser les bonnes questions ? quelles sont les bonnes questions à se poser pour chaque site ? → nécessité d'un comité technique indépendant.
- Qui aide à y répondre ? Par qui sont conseillés les élus et le SMD 3 ? par des fournisseurs : La SNCF , un laboratoire, et d'autres sans doute dans l'ombre...
- Trop de spécialités ne sont pas représentées :un expert en industrie polluante, un expert en logistique du transport (rail et route),un expert en environnement (risques et coût), un bon économiste, des expert-comptables conseils (agriculture, tourisme), un expert en santé publique et alimentation du bétail, des avis autorisés d'EDF qui prennent en compte l'ouverture prochaine du marché...

7. Si la décision elle était justifiable techniquement , le SMD 3 serait en mesure de communiquer des études, des documents concrets...

Le SMD 3 fait grand tapage sur l'économie qu'il se propose de faire faire au contribuable, et qui est minime par rapport au coût total de la gestion des déchets.

Le SMD 3 n'annonce pas les recettes qu'il sacrifie, et l'argent que perd le contribuable avec ce projet politique:

- si la chaleur résiduelle, après production d'électricité n'est pas revendue. La recette est à calculer en fonction des sites possibles, là où il y a des activités industrielles.
- ce que dépensera en plus le contribuable pour une construction dans un site mal approprié (carrières, desserte routière saturée),
- ce qu'il en coûtera en manque à gagner, si on l'installe dans un secteur sensible, au commerce local, à l'immobilier, au tourisme, aux artisans...
- ce qu'il en coûtera si les centrales d'achats boudent les produits des artisans et des agriculteurs sous la pression des associations de consommateurs . Le quai des carrières pour le chargement/ déchargement des conteneurs est privé ; il faudra le négocier et payer la location ou en construire un, mais où ?
- La liste n'est pas limitative...

Si les études sont bâclées et faites au rabais, ça risque de coûter très cher au contribuable.

Si la logique économique ne vise pas à optimiser tous les critères, c'est que le projet est politique.

8. « Trélassac... Trélassac...Trélassac.. » « Neuvic....Neuvic.... »

Si à la réunion de Cognac, l'assistance scandait ces noms , c'est que tout le monde a bien compris ! Que ceux qui veulent un incinérateur le prennent chez eux !

On n'en veut pas chez nous, ce n'est pas pour le mettre chez les autres...

Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'autres scénarios étudiés, ni pour le site, ni pour le transport ?

Qui expliquera pourquoi on n'a pas d'étude sur les sites des zones industrielles existantes et actives autour de Périgueux ?

Est-ce que les taxes professionnelles ont une odeur ? La grande distribution pour les uns... le reste pour les autres !

Comment comprendre que des études de faisabilité soient lancées avant que le plan départemental ne soit arrêté , dans un secteur où personne n'en veut ?

Comment expliquer l'empressement du SMD 3, sa hâte et son acharnement à forcer la main à Monsieur le Préfet pour la décision finale ?

Il y a trop de zones d'ombre dans ce dossier.

9. Des effets d'annonces sur des débouchés hypothétiques.

« La vente d'électricité à tarif attractif aux industriels périphériques. »

→ Tant que EDF a le monopole de la vente et du transport de l'électricité , l'argument n'est pas fondé. (On aurait aimé la présence d'un responsable EDF)

→ L'ouverture à la concurrence d'EDF ne prouve pas que le SMD 3 sera le mieux placé pour vendre du courant aux Carrières.

→ Qui sera le vendeur : le SMD3 ou le gérant de l'installation ?

→ Que faire du courant les jours non ouvrés ?

→ Quel est l'intérêt de revendre « à bas prix » de l'électricité ? Le SMD 3 se prépare à « brader » l'énergie pour mieux « placer » le site Thiviers. Ce qui montre bien que la rentabilité n'est pas la priorité.

→ Veut-on grossir les bénéfices des actionnaires de la société qui gère les carrières avec l'argent des périgourdins ? Qui gagnera de l'argent avec de l'énergie à prix « attractif » ?

→ L'électricité vendue à Thiviers sera aussi bien vendue sur un autre site industriel.

« Créer un pôle industriel »

→ Le site de Planeau n'a pas de vocation industrielle réelle, seules les Carrières répondent à ce critère, et demain, si elle se construit , une usine à parpaings ; ces deux activités ne sont pas suffisantes pour une vision à long terme .

→ L'afflux des investisseurs et l'eldorado industriel dans l'environnement « particulier » des carrières (secousses, poussières, bruit) est une vision irréaliste.

→ L'exploitation des carrières aura une fin, qu'advient-il de ce site industriel ?

→ Qui viendra utiliser la chaleur en rase campagne, dans un secteur mal accessible?

→ Le rail ne concernera que ceux qui accepteront de payer l'utilisation du quai privé des carrières.

Les mâchefers traités sur place par les carrières?

Le SMD 3 mise sur la gestion des mâchefers par les Carrières.

→ Où sont les accords commerciaux préalables ? M. Jaeck dit que ça ne l'intéresse pas. Si les carrières ne sont pas preneurs, ils iront à la décharge. Dans ce cas le site de Thiviers est-il un avantage ?

→ Où que soit l'incinérateur, si on arrive à écouler les mâchefers, ils partiront du site de maturation vers les chantiers. Le transit par Thiviers n'est pas obligatoire.

→ Où se fera la maturation des mâchefers ? la question est d'importance dans le cas du site de Planeau. Pas dans un secteur agricole ; l'équipe de J.F Narbonne a en effet expliqué, après la réunion que les poussières de mâchefers, particules légères (volantes et solubles), avaient un impact non négligeable sur l'environnement.

Les propos de F. Roussel, affirmations sans preuves ni justificatifs, ne sont que des effets d'annonces et relèvent de la légèreté commerciale ou du cynisme politique.

10. Des questions sans réponses sur les détails du transport :

Il y avait un cheminot dans l'assistance les questions qu'il a posées n'ont pas reçu de réponses ; le SMD 3 a promis de s'informer.

Nous avons déjà posé des questions semblables aux services de la Préfecture ; elles sont à ce jour sans réponse. Ce courrier concerne « les retours d'expérience » (janv.2003). Ces questions ne sont pas posées pour embarrasser, mais pour prévenir ! une fois l'incinérateur construit il sera trop tard pour dire que certaines dessertes doivent être assurées par route, régulièrement ou certains jours!

Quelle est la durée réglementée du séjour dans les caissons des ordures ménagères, que se passe-t-il en cas de grève ? que se passe-t-il en cas de « rupture de traction » ? c'est l'euphémisme pour parler des trains de marchandise perdus ; il faut deux jours pour les retrouver. La raison : le chauffeur qui a dépassé les 35 heures range son convoi dans quelque gare et rentre à la maison !

Le groupe Péchinnet (qui charge des cailloux à Thiviers) assure 20% de ses transports de silice par la route pour que ses fours puissent fonctionner en continu, à cause des défaillances de la SNCF.

Quant à l'accrochage des « dépareillés » derrière des trains entiers, à la disponibilité de « sillon », à la compatibilité de la longueur du convoi avec les voies d'évitement et autres contraintes techniques, nous voudrions voir un « exemple grandeur nature » quelque part.

Là où la voie est double, une descendante, l'autre montante ; il n'y aura vraisemblablement peu de problèmes ; là où elle est simple, entre Périgueux et Thiviers par exemple, le tronçon sera de plus en plus soumis à des contraintes commerciales dues à l'ouverture du réseau à la concurrence, la question du « sillon » ne sera pas une hypothèse d'école. Thiviers risque d'être un cul de sac !

Notre secteur produit 11% des déchets du département, ils resteront sur place. Il faudra donc en faire voyager 89% au nom du « réalisme économique et écologique » du SMD 3 !

11. Pour économiser sur le transport, il faut transporter le moins possible.

Le département saute une étape dans la gestion des déchets: avant de les faire voyager, il convient de les alléger de tout le fermentescible qui doit être traité sur place ou au plus proche des lieux de production. Là, c'est entre 40 et 50% de la masse qui n'est plus à transporter. Voilà une vraie économie !

12. « Les labels », F. Roussel n'a pas rassuré les agriculteurs ; il a proposé un fonds de garantie , à la charge du contribuable périgourdin, pour indemniser les agriculteurs en cas de perte éventuelle de revenu du fait de la proximité d'un incinérateur .

Il a été dit et redit que les producteurs dépendaient de leurs clients, et que personne ne pouvait prévoir les réactions des consommateurs ; ce sont eux qui , finalement, dictent les contraintes définies dans les cahiers des charges imposés par les Centrales d'Achat.

Quel sera demain la politique des grandes centrales d'achat qui fournissent la grande distribution ?

Un « NON » catégorique a été opposé par les agriculteurs. Ils savent les efforts que demandent l'obtention et la conservation d'un label ; ils savent qu'une ferme n'est pas délocalisable ; ils savent que leurs enfants se préparent à prendre leur succession.

Ils se refusent au marché de dupe que leur propose le SMD 3. L'indemnisation est un pis aller pour réparer l'imprévoyance; la sagesse, c'est la prévention.

13. Le SMD 3 ne veut pas de confrontation technique et scientifique entre experts.

Un « expert », le Professeur Narbonne, avait été annoncé pour « informer » l'assistance, à Cognac.

« Thiviers la Vie » a suggéré au Maire de Thiviers de proposer un face à face entre l'expert du SMD 3 et un autre expert , de notoriété internationale, et tout autant engagé dans les questions d'alimentation et d'hygiène publique , professeur à l'Ecole Vétérinaire de Maison-Alfort : le professeur Mouthon. Il est de tous les grands dossiers et a été une des autorités françaises pour celui de la « vache folle ». Cette confrontation aurait mis en évidence que la science ne parle pas nécessairement d'une seule et même voix.

Le SMD 3 a décliné la proposition. Le temps n'est plus au débat contradictoire ! L'urgence est à la décision. Comme si le Plan Départemental était bouclé.

14. J.F Narbonne interpellé.

-Question : « vous a-t-on payé pour venir ici ? » réponse : « non ». Au petit groupe qui s'est formé autour de lui après la réunion J.F Narbonne expliquera qu'il a créé un Laboratoire de physico- toxicochimie à Talence. Nous déduisons que ce laboratoire joue sa carte pour prendre le marché des analyses et des dosages pour l'installation de la Dordogne. Sa démarche est commerciale. Ce que le SMD 3 attendait de lui, c'était de convaincre des progrès des incinérateurs récents en matière de rejets toxiques. A côté de l'expert, il y a le responsable de laboratoire !

« Ce soir, à Cognac, vous vous trompez de cible , Monsieur Narbonne, l'interlocuteur à convaincre, ce ne sont pas les élus du Périgord Vert ; **ce sont les clients qu'il faut convaincre. Car, les agriculteurs n'existent pas sans leurs clients !** Et la campagne ne peut pas se passer des agriculteurs !

- « Le consommateur se moque bien de l'aspect théorique des nanogrammes et des picogrammes... » Le consommateur craint , et pour longtemps encore tout aliment produit dans le voisinage d'un incinérateur ; et c'est lui qui achète, c'est lui qui regarde les étiquettes : origine, traçabilité et labels des produits.

L'argument est de bon sens, le Professeur le reconnaîtra comme définitif et sans appel.. Après la réunion, le Professeur Narbonne, reconnaîtra le décalage entre l'objectif de la réunion et l'importance des problèmes liés à la réalité locale, secteur d'élevage (le message des tracteurs ne lui a pas échappé).

- « Professeur, confirmez-vous ici ce que vous avez déclaré récemment sur les ondes ou dans les journaux, à savoir que les dioxines sont dangereuses quand on les ingère, mais pas quand on les respire? »

Voici le texte auquel la question faisait référence :(Nouvel Observateur du 6 mars 2003, p 82):

Jean-François Narbonne : « Mais on a été trop longtemps victime d'une mafia des élus locaux, celle qui présidait les syndicats intercommunaux de traitement des ordures. Ils ne voulaient pas payer pour se mettre aux normes. Et les Préfets s'alignaient. En signant des arrêtés de dérogation qui, lorsque les émissions, comme c'est parfois le cas dépassaient 300 fois les normes admises, ils se comportaient bien légèrement avec la santé des gens... C'était un scandale analogue à celui de l'amiante... »

Aujourd'hui le pire est passé et le taux d'exposition aux dioxines des Français a baissé de moitié en cinq ans. Il est dans la moyenne européenne, « Ce qui ne veut pas dire : circulez, il n'y a rien à voir », précise Jean-François Narbonne. En effet. D'abord parce que les effets des dioxines s'exercent à long terme. Paradoxalement, ce ne sont pas ceux qui vivent près des plus gros incinérateurs, situés dans les banlieues des grandes villes, comme celui de Saint-Ouen qui brûle les ordures de la Capitale, qui courent des risques réels. Parce que c'est par le biais de l'alimentation qu'à 95% on accumule les dioxines dans le corps. Et celles-ci se déposent à la surface du sol, sur l'herbe, les feuillages, les fruits. Les verres de terre les concentrent avant de nourrir des poulets biologiques en plein champ. Celui qui fait pousser ses salades à 1 km d'un incinérateur rural sera beaucoup plus atteint que celui qui vit dans le voisinage d'une énorme installation d'incinération, mais qui mange des produits venus d'ailleurs...

Mais surtout, on sait mal ce qui se passe dans le cas d'exposition à des doses faibles.

J. F Narbonne, confirma avoir tenu ce type de propos et ne rien avoir à y changer.

15. J.F Narbonne : « le site de Thiviers est un mauvais choix ».

Après la séance publique, plusieurs personnes (elles peuvent témoigner) entourèrent le Professeur Narbonne pour en savoir davantage, le professeur répondit clairement aux questions qui lui étaient posées. On lui demanda ce qu'il pensait du choix du site de Thiviers ; il répondit que **le site de Thiviers est un mauvais choix.**

16. Ce qu'il faut conclure de cette soirée :

- **la Dordogne peut sans doute gérer ses déchets sans recourir à l'incinération, sans se vendre à une multinationale ;**
- **si l'option « incinération » est retenue par les politiques, le site départemental est désormais à définir autrement qu'en fonction de critères d'opportunité politique.**

Il n'y a plus que F. Roussel et F Colbac pour soutenir que la meilleurs place pour l'incinérateur est en rase campagne, au milieu des troupeaux de vaches.

La Chambre d'Agriculture , consciente de la spécificité de la Dordogne, département rural, l'a clairement et officiellement formulé : s'il doit y avoir incinérateur, c'est près d'une ville, en zone industrielle qu'il faut le construire.

Après la réunion de Cognac...

Dernier motif de suspicion : nous avons téléphoné à un géant de l'incinération :le groupe « Vivendi » ; le responsable qui nous a répondu connaît déjà tout le monde au SMD 3, et même au delà en Dordogne ; à l'entendre, c'est certainement son groupe qui construira l'incinérateur ; on a cru comprendre que le dossier était bouclé ; que l'appel d'offre pour la faisabilité sur Thiviers était imminent.

Nous en concluons que certains souhaitent que le Plan Départemental soit une formalité de dernière minute, acquise d'avance.

La légalité a des garants ; le premier recours est Monsieur le Préfet, nous lui adressons ce mémoire.



Association THIVIERS LA VIE

Mairie de Thiviers

24800 Thiviers

E-mail : thivierslavie@asso-horizons.com

site web : www.thivierslavie.com